



REVUE DE PRESSE

Samedi 21 septembre 2019



Le chiffre

1 million d'euros en un an. La vente des «produits dérivés» de l'Élysée, ça marche fort: un an après son lancement, la boutique atteint déjà un million d'euros de chiffre d'affaires. Après les montres et les mugs, voici les savons de Marseille (capture d'écran), les parapluies et les chocolats: l'Élysée élargit,

à l'occasion des Journées du patrimoine ce week-end, sa gamme de produits dérivés, dont une partie des gains va à la rénovation



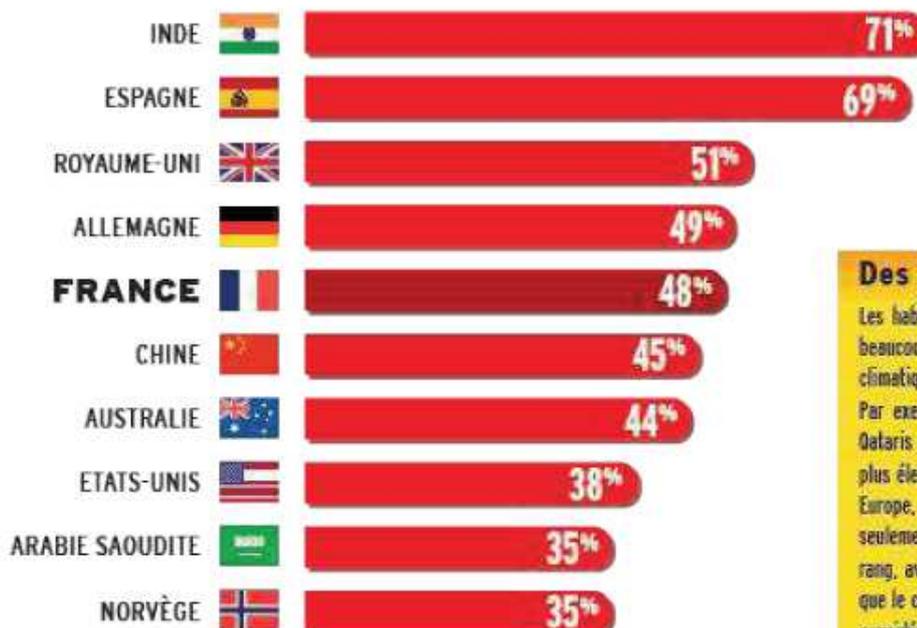
du palais présidentiel. Les trois produits les plus achetés ont été la montre tricolore Lip, vendue 169 euros, le mug Élysée (24,90 euros) et le protège-passeport en cuir (35 euros).

La présidence espère augmenter le chiffre d'affaires en proposant les produits dans un grand magasin parisien fréquenté par les touristes et en développant le site en anglais.

L'infographie

Changement climatique : l'humanité face à ses responsabilités

Pourcentage estimant que l'ACTIVITÉ HUMAINE est la principale responsable du CHANGEMENT CLIMATIQUE *



Des inquiétudes qui varient

Les habitants des pays de l'Est et du Moyen-Orient sont beaucoup plus susceptibles de penser que le changement climatique aura un impact considérable que ceux de l'Ouest. Par exemple, alors que 75% des Philippins et 65% des Qataris s'attendent à voir leur vie bouleversée (le taux le plus élevé respectivement en Asie et au Moyen-Orient), en Europe, le pays le plus inquiet est l'Espagne, avec seulement 32%. Les pays nordiques se situent au dernier rang, avec seulement 10% à 14% d'entre eux qui pensent que le changement climatique est susceptible de perturber considérablement leur vie.

Source : Statista - YouGov. * Part des répondants dans les pays sélectionnés. Sondage en ligne mené entre le 11 juin et le 22 juillet 2019 auprès d'au moins 1.002 adultes par pays.

INFOGRAPHIE CL

■ Après le décès d'un parent, les successions donnent parfois lieu à des règlements de comptes entre héritiers ■ Le recours à la médiation judiciaire commence à se développer en France.



Une médiation filmée pour M6

Demain à 21h05, l'émission «Zone interdite» de M6 diffusera un documentaire de Stéphane Rodriguez et Jean-Baptiste Gallot intitulé «Héritage: le pactole ou la galère». L'équipe de tournage a filmé une séance de médiation successorale menée par Myriam Bacqué, responsable de la Maison de la communication de La Rochelle, pour aider trois membres de la famille Michot à trouver un terrain d'entente au sujet du partage de terres agricoles. Après le décès de sa mère, Noël Michot a hérité de la ferme familiale à Angoulins en Charente-Maritime tandis que son frère et sa sœur recevaient une somme d'argent. Mais rien n'avait été décidé au sujet du partage des terres familiales. L'agriculteur souhaite leur racheter des parcelles, mais ils refusent. Le tribunal de La Rochelle leur a donc proposé une médiation pour résoudre ce conflit qui dure depuis plus d'un an et à cause duquel la fratrie ne se parle plus. Il s'agit de la première séance de médiation filmée.

De l'huile dans les rouages de l'héritage

Amélie BORGNE
a.borgne@charentelibre.fr

«**M**a maman est morte il y a cinq ans, raconte Germaine, 63 ans. Je n'ai pas eu mon mot à dire pour les funérailles, le partage des meubles, les bijoux que je devais avoir. Ma maman m'avait fait part de ses dernières volontés, m'avait montré où elle cachait le papier. Mais ma sœur l'a trouvé et l'a déchiré. Mon frère et ma sœur n'ont pas voulu respecter mon chagrin.»

Ce genre de témoignages, les notaires en entendent régulièrement dans leurs offices. Les héritages donnent souvent lieu à des conflits familiaux qui peuvent durer plusieurs décennies et amener la fratrie à s'affronter devant les tribunaux. Pourtant, une

alternative fait depuis quelques années son chemin en France, et notamment dans le Sud-Ouest: la médiation successorale.

Myriam Bacqué, responsable de la Maison de la communication de La Rochelle, rencontre régulièrement des héritiers en conflit autour d'une succession. Juriste de formation, originaire de Charente, elle est devenue médiatrice professionnelle et formatrice à l'université de La Rochelle. Demain, elle apparaîtra dans un documentaire de «Zone interdite» sur M6 (lire encadré) qui a filmé une séance de médiation successorale avec la famille Michot.

«La médiation se développe de plus en plus dans les affaires de succession car celles-ci cristallisent ce que les gens ont au plus profond de leurs tripes, explique la médiatrice charentaise. Quand le deuxième parent décède, les injustices entre frères et sœurs

ressortent. Certains ont le sentiment d'avoir été ostracisés ou mal aimés depuis leur enfance. Des gens de 60 ans nous parlent de problèmes qui datent de leur entrée au collège, ou de quelque chose qui les a vexés le jour d'un mariage...» Des tensions qui s'accroissent quand il s'agit de partager la maison de famille ou des terres agricoles.

«Éprouvant et chargé en émotions»

Plutôt que de s'affronter dans un tribunal où les crispations risquent d'être exacerbées, la médiation peut alors être une étape nécessaire pour trouver une solution à l'amiable, en vue de la signature d'un accord. Pour le cas de la famille Michot, c'est la présidence du tribunal de Saintes qui a conseillé à la fratrie de recourir à la médiation.

Le médiateur s'entretient séparément avec chacun des protagonistes, avant de les convier à une réunion dans un espace neutre, en présence de leurs avocats. «Cela peut parfois durer une journée entière, c'est très éprouvant et très chargé en émotions. À ce moment-là, on ne fait pas de droit, on entre dans l'intimité de la famille. On travaille beaucoup sur la communication, on leur demande de dire ce qu'ils reprochent aux autres et quelles sont leurs attentes.» Une étape cruciale pour la recherche d'un compromis.

«Ce qui est très important, c'est qu'on les invite à chercher eux-mêmes les solutions qui peuvent convenir à tout le monde, précise Isabelle Braastad, présidente de la Chambre des notaires de Charente. Le médiateur doit rester neutre pendant toute la procédure. La solution peut être, par exemple, l'accord d'un délai supplémen-

»
À ce moment-là, on ne fait pas de droit, on entre dans l'intimité de la famille. On travaille beaucoup sur la communication.

taire pour quitter la maison.» La plupart des médiations permettent de crever l'abcès et aboutissent à la signature de l'accord et à la réconciliation. C'est le cas d'un frère et d'une sœur girondins dont un notaire de Ruelle avait été le médiateur pour une succession restée bloquée quinze ans à cause d'une parcelle de vignes. «Ils ont finalement trouvé une solution après quatre ou cinq réunions de médiation, se souvient le notaire. Ils étaient voisins de 50 mètres et le problème venait en fait d'un droit de passage qui n'avait pas été mentionné au départ.» D'après Myriam Bacqué, 85 % des médiations réalisées par la Maison de la communication réussissent.

Justice

L'essor de la médiation successorale

C'est une pratique qui existe depuis longtemps dans les pays anglo-saxons et qui se développe à petits pas en France depuis quelques années seulement. La faute peut-être à une «culture du conflit» qui laisse peu de place à la négociation autour d'une table. La médiation judiciaire, et notamment successorale, pourrait toutefois se généraliser dans les prochaines années. La loi n° 2019-222 pour la réforme de la justice du 23 mars 2019 permet en effet au juge d'enjoindre les parties d'un litige à rencontrer un médiateur pour résoudre à l'amiable un conflit, plutôt que de passer par la case tribunal. «C'est une alternative plus rapide, plus simple et

moins coûteuse pour les clients, affirme Céline Carrier, huissier de justice et médiatrice, membre de l'association Charente Médiation créée en 2015 par des avocats du barreau d'Angoulême. Cela permet de résoudre des affaires dans lesquelles le problème n'est pas seulement juridique, mais aussi affectif.» «La médiation, qui est une technique de communication, est une bonne solution pour renouer le dialogue et mettre fin aux idées erronées qu'un frère a sur l'autre, affirme M^{me} Isabelle Braastad-Tiffon, présidente de la Chambre des notaires de Charente. C'est aujourd'hui plus facile de proposer une médiation aux clients car on en parle beaucoup plus, les gens

commencent à intégrer cette possibilité.» Pour l'instant, le recours à la médiation «dépend surtout de l'impulsion que les magistrats veulent bien donner à cette pratique», affirme Céline Carrier. Le médiateur judiciaire, qui peut aussi être un avocat ou un notaire, doit être certifié et assermenté à la Cour d'appel. Les médiateurs interviennent à l'invitation du tribunal de grande instance ou de la Cour d'appel, pour des questions de succession mais aussi de divorce, de liquidation de sociétés, de problèmes de voisinage... L'association Charente Médiation compte une douzaine de médiateurs pour tout le département, la plupart étant des avocats

formés à la médiation à l'université de La Rochelle, qui propose un diplôme «médiation et règlement des conflits». Myriam Bacqué, médiatrice en Charente et Charente-Maritime et responsable de la Maison de la communication de La Rochelle, co-dirige cette formation. Elle a également contribué à la rédaction d'un livre blanc de la médiation qu'elle remettra à la ministre de la Justice, Nicole Belloubet. «La médiation doit se développer si on veut favoriser la paix sociale, estime Myriam Bacqué. Nous entrons dans une phase de professionnalisation des médiateurs, dont le diplôme est aussi une garantie pour mieux protéger les citoyens.»

Il «travaille» sur la reprise de la Manufacture charentaise

Conseiller municipal à Lesterps, homme d'affaires, Pascal Becker est le seul repreneur potentiel identifié de la Manufacture charentaise.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Il a acheté une ferme en Charente limousine en 1997 à Lesterps où il a tenu aussi un restaurant entre 2004 et 2006 avant de partir travailler aux États-Unis puis d'occuper un poste de cadre dans le groupe suisse Givaudan, un poids lourd du luxe entre, 2015 et 2018. Pascal Becker, 57 ans et déjà plusieurs vies, est conseiller municipal à Lesterps mais aussi le seul potentiel repreneur de la Manufacture charentaise, actuellement placée en redressement judiciaire (CL d'hier), à avancer à visage découvert. Il y aurait au moins deux autres projets quand huit dossiers de reprise ont été retirés.

«Une belle aventure qui ne doit pas mourir»

«À 99 %, je déposerai une offre le 30 septembre, la date limite fixée par le tribunal de commerce d'Angoulême, tranche cet homme à la carrière riche qui n'a pas encore ficelé son offre. C'est une opération complexe sur laquelle je travaille depuis des semaines. Je me concentre sur mon projet avec mes conseils et on attend encore des éléments.»



Pascal Becker est installé en Charente limousine depuis plus de vingt ans.

Photo archives CL

Pascal Becker a quitté son emploi dans le groupe Givaudan il y a quelques mois dans l'optique de reprendre une entreprise en Charente. «Deux projets n'ont pas abouti. Dans le rachat d'entreprise, on ne gagne pas à tous les coups. Je ne connais pas les offres potentielles concurrentes, mais je m'y intéresserai si elles sont déposées. Elles sont communiquées à tous les candidats. Et je donnerai mon avis en toute transparence, y compris pour ac-

cepter qu'un projet est meilleur que le mien.»

Pour Pascal Becker, la Manufacture a un avenir: «C'est une belle aventure industrielle qui ne doit pas mourir et je souhaite que ça continue. Un savoir-faire perdu, il y a du personnel compétent.» Sans accepter de dévoiler le contenu de son offre, l'homme d'affaires reconnaît qu'il ne pourra pas conserver les 108 salariés actuels: «L'attente et l'incertitude doivent être très douloureuses pour eux.»

Haute-Charente

La Guerlie vidée pour soutenir le niveau des lacs



Le plan d'eau de La Guerlie va être partiellement vidé pour soutenir le niveau du barrage de Lavaud.

Photo CL

Dernier week-end pour profiter de la baignade. Dès lundi 23 septembre, l'Établissement public territorial de bassin Charente (EPTB Charente), propriétaire du barrage de Lavaud et de ses 9 millions de mètres cubes, va partiellement vider le plan d'eau de la Guerlie, «retenue secondaire» en amont du lac de Lavaud, afin de prolonger la période de soutien d'étiage. Le niveau devrait baisser de près de deux mètres d'ici le 3 octobre, avec un suivi quotidien. Maintenu à un niveau constant durant la période estivale pour la baignade et la base nautique, La Guerlie constitue aussi un volume supplémentaire de soutien d'étiage d'environ 1 million de mètres cubes permettant de recharger la retenue principale si besoin. *«Les conditions climatiques de cet été, avec deux périodes caniculaires et l'absence*

de pluie, ont provoqué une sécheresse importante sur l'ensemble du bassin versant de la Charente avec une forte sollicitation des barrages de soutien d'étiage de Lavaud et Mas-Chaban, qui sont tous les deux à la mi-septembre à moins de 15 % de remplissage», justifie l'EPTB. Cette vidange partielle, qui constitue également une pratique d'entretien courante permettant un renouvellement de l'eau dans la retenue, permettra un apport supplémentaire pour soutenir le débit d'étiage de la Charente dans les semaines à venir. La retenue de Lavaud a été construite suite à la grande sécheresse de 1976 dans le but de soutenir le débit du fleuve Charente pendant la période d'étiage et de respecter un débit objectif fixé à trois mètres cubes par seconde à Vindelle, au nord d'Angoulême.

Une nouvelle rectrice nommée

Après le départ d'Armel de la Bourdonnaye, entériné à la rentrée scolaire, l'académie de Poitiers vient de retrouver une rectrice. Bénédicte Robert a été nommée mercredi par décret du président de la République, en Conseil des ministres. Spécialiste des politiques d'éducation et de formation, elle est titulaire d'un master et d'un doctorat de Sciences Po, sur l'éducation, la formation et la conduite du changement. En 2008, elle rejoint l'Éducation nationale en tant qu'inspectrice d'académie dans l'académie de Créteil. En 2014, elle est devenue experte nationale à la Commission européenne pour assurer la coordination du Groupe d'experts pour l'éducation à la citoyenneté et la prévention de la radicalisation. Elle a ensuite été directrice de l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation. Enfin, Bénédicte Robert est lauréate du programme Fulbright et a également reçu un prix national pour l'innovation dans la fonction publique et réalisé plusieurs séjours d'études dans des universités américaines.

L'HUMEUR DU SAMEDI

Charente Libre
Samedi 21 septembre 2019

7

Billet

A Cognac, un candidat La République en Marche, Damien Bertrand, officiellement choisi cette semaine contre l'avis de la députée macroniste Sandra Marsaud. À Confolens, un ticket en marche bien avant la République du même nom. L'une de ses deux têtes, Philippe Bouty, est aussi le leader de la gauche au Département. Où il siège dans le camp opposé à Samuel Cazenave,

En marche sur la tête

nouvel adhérent LREM. À Angoulême, Martine Pinville, ancienne secrétaire d'État PS, d'où elle fut virée au début de sa carrière politique, colocataire de Macron à Bercy il n'y a pas si longtemps, opposée à un maire élu il y a six ans sous l'étiquette des Républicains. Sauf que Xavier Bon-

nefont a aujourd'hui la préférence de l'autre député LREM, Thomas Mesnier et de... David Comet, le député suppléant de Martine Pinville, qui lui a fait des propositions de service. Il ne manquerait plus qu'elle soit aussi trahie par Frédéric Sardin, à qui elle avait offert l'asile politique

dans son ministère, avant qu'il ne se recase comme assistant parlementaire LREM! Vous n'avez rien compris? C'est normal, nous non plus! On a encore six mois, d'ici les prochaines municipales, pour essayer d'y voir clair dans un paysage politique charentais totalement éparpillé façon puzzle. Ça risque de nous coûter cher en Doliprane!

Armel LE NY

■ La liste «En avant Cognac» est bouclée «aux trois quarts» ■ Elle propose une première réunion publique mercredi, à la Salamandre, à partir de 19 heures.

Jean-Hubert Lelièvre entre dans la course

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Il n'a jamais caché ses ambitions. Et pourtant, officiellement, Jean-Hubert Lelièvre ne souhaitait pas, jusque-là, s'attarder sur le sujet «municipales à Cognac». «Trop tôt», «pas tout seul»... répondait-il quand on le sollicitait. Peut-être par peur de trop en dire, comme il était sur le point de le faire, hier, débordant d'enthousiasme, avant d'être stoppé par Émilie Richaud. Ça y est, c'est officiel: l'équipe «En avant Cognac», qui a commencé à tracter cette semaine, entre en campagne. Seul encarté sur une liste «bouclée aux trois quarts», Jean-Hubert Lelièvre, 43 ans, conseiller départemental, n'a pas demandé l'investiture de sa famille politique. Pas d'étiquette L.R, donc, mais une tendance droite-centre droit, sur laquelle on se bouscule déjà. C'est également le créneau de Morgan Berger et Pascaline Brisset.

Pour faire la différence, le directeur de cabinet de la ville et de l'agglomération de Rochefort mise sur «la dynamique collective», sur leur «culture de la solution et du bon sens» et leur «volonté d'être facilitateur de la vie quotidienne». Des belles formules



L'équipe «En avant Cognac» a commencé à tracter cette semaine. Elle proposera sa première réunion mercredi.

Photo J. P.

qu'il devrait expliquer lors d'une réunion publique organisée, mercredi soir, à La Salamandre. L'occasion de dérouler les trois axes de son programme: la responsabilité, la solidarité et l'environnement. «Nous allons veiller à por-

ter des projets assortis d'une volonté de modération fiscale», indique Émilie Richaud.

«Le constat n'est pas parfait»

L'actuelle conseillère d'opposition, également déléguée communautaire et conseillère départementale, souhaite apporter ses compétences sur les finances. «Après ces deux mandats, le constat n'est pas parfait», juge-t-elle, citant: «L'augmentation des impôts sans désendettement de la Ville», la mise en place «trop tardive» d'un système de vidéoprotection «pas assez ambitieux», «un centre-ville en train de mourir»... Elle regrette aussi la perte d'influence de Cognac au sein de l'agglomération. «Pour moi, la démission de Michel Gourinchas a été une faute politique majeure.» Ce n'est pas pour autant que s'il est élu, Jean-Hubert Lelièvre bri-

guera la présidence de Grand Cognac. «J'ai d'excellentes relations avec Jérôme Sourisseau. Si je suis élu maire de Cognac, ce sera déjà très bien. En revanche, nous négocierons des vice-présidences structurantes.»

Le volet solidarité est entre les mains de Camille Tripoteau, 33 ans. C'est sa première campagne aux municipales après une participation à celle de Daniel Sauvêtre aux législatives. À la tête d'Alizé Cognac diagnostics, Thierry Cazenave, 60 ans, pilote, lui, le chapitre environnement autour de «manger mieux, recycler mieux et circuler mieux». Parmi les objectifs: la suppression des plastiques dans les écoles maternelles et primaires d'ici à six ans. Pour mener sa campagne, Jean-Hubert Lelièvre prévoit de passer à mi-temps à compter de janvier. D'ici là, il compte profiter de son temps libre pour se livrer à son «amour du porte à porte».

L'action Les élèves de Louis-Delage ont ramassé



Ils ont nettoyé la lisière du parc

François-1^{er} hier après-midi. Photo M. B.

Dix-neuf élèves de troisième «préparatoires» du lycée Louis-Delage ont passé une heure dans le parc François-1^{er}, près de la base plein air, hier après-midi. C'était leur journée «Nettoyons la nature», organisée chaque année par l'établissement depuis 2016. Le matin, le groupe a visité le site de traitement de déchets «Valoparc», à Sainte-Sève, histoire de se rendre compte des volumes de déchets produits par tout un chacun. «On a pu voir qu'on jetait beaucoup de choses et qu'on n'y faisait pas assez attention», résume Alexis Dulucq-Trutaud. Comme ses camarades, il a été choqué et a donc mis du cœur à l'ouvrage pour ramasser tout ce qu'il pouvait autour de la Base plein-air. Parmi les trouvailles, des dizaines de mégots, d'emballages et même une plaque de cuisson électrique.

■ ÉCHANOË

Être parent. Le Point Info Famille de Cognac propose un échange sur le thème «Parce qu'être parent... c'est pas un jeu d'enfant!». L'animation est ouverte aux parents qui souhaitent partager un moment d'échange et de réflexion avec d'autres parents sur la vie de famille mercredi 25 septembre dès 10h, autour d'un café à Info 16. Entrée gratuite et sur inscription en téléphonant au 05 45 82 62 00.

Dix colistiers dévoilés, la suite en décembre

Hier, Jean-Hubert Lelièvre a présenté dix de ses colistiers. Parmi eux figurent trois actuels conseillers de l'opposition, dont deux conseillères départementales: Émilie Richaud, Florence Péchevis et Richard Ferchaud. André Hivert, 77 ans, élu auprès de Jérôme Mouhot a décidé de repartir également pour une troisième campagne. Ce sera une première, en revanche, pour Sandra Maffaud-Chollet, 47 ans, associée en viticulture avec son

mari. Une première aussi pour Guylaine Rondin, 59 ans, commerçante, Camille Tripoteau, 33 ans, qui travaille au Département dans le domaine de l'insertion ou Julien Queffelec, 37 ans, à la tête d'Airbot Systems. Également sur la liste: Philippe Monnetreau, 71 ans, ancien cardiologue, et Thierry Cazenave, 60 ans, patron d'Alizé Cognac diagnostics. L'intégralité de l'équipe devrait être dévoilée le 13 décembre.

Emmaüs ouvre ses malles aux trésors à l'Espace 3000

Vingt communautés du Grand-Ouest vont converger dimanche avec plus de 400 m³ d'objets sélectionnés avec soin depuis un an.



L'équipe de bénévoles cognaçaise a mis de côté ses plus beaux objets, comme les 19 autres communautés présentes dimanche. Photo M. B.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Les chasseurs de trésors et autres fouineurs compulsifs feront bien de se coucher tôt, samedi soir, car il faudra être en forme dimanche. À 10h, à l'Espace 3000, Emmaüs ouvrira son salon régional des communautés de l'Ouest de la France. Le premier en Charente, que les bénévoles du département ont choisi d'organiser à Cognac. Histoire de mettre en valeur l'antenne locale, qui vient d'emménager dans de nouveaux locaux à la Trache. A Paris, où ce type de salon se tient chaque année depuis 2000, «c'est un grand succès», note le responsable départemental Xa-

”

Cinq ou six
semi-remorques.

vier Renard. Normal: la concentration de bonnes affaires y est exceptionnelle. Dimanche à l'Espace 3000, pas moins de vingt communautés seront représentées, de Nantes à Bordeaux en passant par Niort, Laval, Châtellerauld ou encore Angers. «Chaque groupe apportera environ 20 m³ d'objets qui ont été mis de côtés ces derniers mois pour leur qualité et leur bon état», poursuit Xavier Renard,

qui calcule: «Il y aura 400 m³ en tout, ce qui fera cinq ou six semi-remorques». Sans compter les perles cognaçaises, qui ont été triées et nettoyées durant la semaine. Sur les étals, cela se traduira par des tonnes de petit électroménager, d'ameublement, de livres, de linge, de décoration intérieure, de jouets et de vélos... entre autres.

Il y aura même un stand «prestige» avec des objets de valeur comme des vases art-déco, des tableaux et du mobilier de premier choix. L'ensemble de bénéfices ira aux actions d'Emmaüs international.

Grand déballage d'Emmaüs, dimanche de 10h à 18h30 à l'Espace 3000 de Cognac. Entrée: 1 €.

Châteaubernard

Les ateliers de Calitorama sont prêts à s'animer



Après le dépôt-vente en avril, l'atelier Calitorama a été inauguré hier soir à la déchetterie de Châteaubernard. Il s'agit d'un espace de belle facture (1,2M€ d'investissement) où les associations locales pourront proposer des formations et des animations. 37 créneaux sont déjà réservés.

Photo M. B.

Le Polar mise sur ses légendes noires

Avec des hommages à Mocky, Lino Ventura et Georges Simenon, le 24^e festival s'offrira une plongée dans les classiques, dans un mois.

On a beau se définir comme un «découvreur de talents», il n'est pas interdit d'aimer les classiques du genre. Le 24^e Polar jouera clairement cette carte du 18 au 20 octobre, comme le prouve le programme dévoilé hier par le grand manitou du festival, Bernard Bec (1). Bien sûr, il y aura un hommage appuyé à l'invité perpétuel Jean-Pierre Mocky, décédé en août et qui était encore au rendez-vous l'an dernier, quoique fatigué.

Dimanche à 14h, après la remise des prix télé et cinéma, sa fille évoquera son œuvre. Puis le public verra quatre épisodes de la série «Hitchcock by Mocky», que l'on pensait découvrir l'an passé mais qui avaient été déprogrammés in extremis. La deuxième légende mise en avant sera Lino Ventura (1919-1987), qui aurait eu 100 ans le 14 juillet dernier. Là encore, c'est sa fille qui parlera de lui, avant de laisser parler les images, celles de «Dernier domicile connu» (1970) de José Giovanni, dimanche à 17h30. Enfin, l'écrivain Georges Simenon (1903-1989), père de l'inspecteur Maigret, sera le sujet d'une conférence qui s'annonce passionnante,



La fille de Lino Ventura évoquera son œuvre avant la projection de «Dernier domicile connu» (1970) de José Giovanni avec Marlène Jobert.

Repro CL

par le directeur de collection d'Omnibus, la dernière maison de Simenon, Jean-François Merle, le samedi à 15h.

Voilà pour la couleur générale, noire tendance vermeil. Pour le reste, ce sera un Polar fidèle à lui-même avec quinze projections, toutes gratuites, une grande librairie et une cinquantaine d'invités. Parmi les noms connus, Michel Boujenah et

Grace de Capitani (pour «Hitchcock by Mocky»), ou encore Laurent Ournac (pour le téléfilm «L'archer noir»). Et bien sûr le réalisateur Olivier Marchal, invité d'honneur, qui présentera des extraits de «Bronx», en tournage en ce moment.

(1) Programme sur festival-polar-cognac.fr. Réservations pour les conférences, les projections et les rencontres sur cerclenoir@wanadoo.fr

La maire prête à repartir avec une équipe

Hors du conseil municipal de jeudi soir, Marie-Jeanne Vian a abordé le sujet des futures élections municipales. Cette dernière a «*envié de repartir à condition de trouver du monde, au sein du conseil municipal actuel, mais aussi bien parmi les habitants de la commune*». Un tour de table des conseillers a été effectué; il en est ressorti qu'une majorité d'élus ne comptaient pas se représenter. Cependant la maire a annoncé avoir déjà «*trois jeunes nouveaux*» volontaires pour faire partie de sa future liste.

Après l'approbation du compte rendu précédent, le premier point de l'ordre du jour a été la convention avec l'Ogec (organisme de gestion de l'enseignement catholique) de l'école du Sacré-Cœur de Segonzac. Chaque année cette convention précise le montant dû par la commune pour les enfants de Saint-Preuil inscrits au Sacré-Cœur. Pour l'année précédente, la participation était de 587 € par enfant, soit un total de 1 761 €. Cette année quatre enfants sont concernés et la participation est de 437 € pour un total de 1 749 €. Le conseil autorise la maire à signer cette convention.

Subvention exceptionnelle pour le comité des fêtes. La vaisselle de la

salle des fêtes appartenant au comité des fêtes, celui-ci demande, avec effet rétroactif, à percevoir les arriérés de location, soit en décembre. Des travaux de peinture pour un montant de 3 000 € seront effectués avant une nouvelle mise en location. Il est proposé d'augmenter le montant du loyer de 299,60 € actuellement à 355 €. Délibération votée à l'unanimité.

Des avis étaient ensuite à donner sur l'extension de l'installation de la distillation située «*Chez-Collet*» (SCEA domaine du Breuil), le projet de modification et révision allégée n°1 du PLU de Saint-Même, concernant l'aménagement du plan d'eau. Ces deux avis ont été positifs.

Informations diverses: le samedi 12 octobre à 20h30 se tiendra une conférence à la salle des fêtes sur «*d'impact de la lumière sur les animaux*».

Exposition des œuvres du Frac Poitou-Charentes à Touzac du 28 septembre au 27 octobre.

Rencontre régionale dédiée aux pollinisateurs le 23 septembre à Angoulême au Cnam

Repas des aînés le dimanche 17 novembre.

Le prochain conseil municipal se tiendra le 7 novembre à 20h30.

Bataille de rue au conseil municipal

Malgré un ordre du jour assez chargé, la dernière réunion du conseil municipal de Jarnac a duré juste un peu plus d'une heure. Un dossier a quelque peu animé les débats, et provoqué quelques réactions laissant «*hummer un léger parfum d'élections en mars 2020*». Suite à quelques problèmes d'acheminement de courriers par La Poste au motif d'un défaut de dénomination et de numérotation de rue, Catherine Parent, adjointe chargée du cadre de vie, a proposé, «*sans consultation préalable*», dit-elle, l'appellation «*route de Chassors*», sur cette zone à l'ouest de Jarnac. Quelques voix se sont élevées, «*manque d'originalité et d'imagination; manque de concertation préalable*». François Raby, maire, a souligné l'accord d'une grande majorité de riverains. Après de longs débats, le nom est adopté à la majorité (1 voix contre et 7 abstentions).

Parmi les autres dossiers, le rapport d'évaluation relatif au transfert de charges par la Commission d'évaluation des charges transférées (Clect) de Grand Cognac, a soulevé quelques commentaires avant d'être approuvé à l'unanimité: Jarnac était concerné par les écoles, le

sport et le marché couvert, la Ville percevra une somme globale de l'ordre de 1 199 000 €; «*Nous aurions pu mieux négocier ce transfert de charges, surtout pour les écoles où l'état général a été laissé "moyen"*. En outre, nous constatons une consommation exagérée de papier [ce rapport de 60 pages a été diffusé à tous les élus]; *je pense que Grand Cognac tire près de 10 millions de feuilles !*», a réagi Jérôme Royer. En bref, accord pour des aides au ravalement de façades (4 dossiers pour une aide globale de 5 650 €); accord pour le recrutement d'un agent contractuel pour une durée maximum de 3 mois (surcroît d'activité temporaire); accord pour l'adhésion d'une nouvelle association à Jarnac Sports, «*Amisforme-Pays Jarnacais*»; accord pour les tarifs de 4 prochaines animations culturelles programmées ce trimestre; accord pour adhérer au dispositif «*Pass Découverte Cognac Saintes 2019*»; accord pour adhérer au CAUE (cotisation de 121 €, plus prise en charge par Grand Cognac); suite à la modification/révision du PLU de Jarnac, gérée par Grand Cognac, le montant de la révision entraînera une baisse de 6 721 € sur l'attribution de compensation pour Jarnac.

La jeunesse sèche contre le réchauffement

Des milliers de jeunes français ont préféré défiler hier pour le climat plutôt que d'aller en cours.

Je sèche comme la planète.» Ils étaient des milliers de jeunes hier en France à avoir préféré le climat aux cours, pour la troisième fois cette année, moins nombreux cette fois mais toujours aussi motivés.

A Paris, cette nouvelle «grève mondiale», prolongement de l'initiative lancée en 2018 par la jeune Suédoise Greta Thunberg, a rassemblé 9.400 personnes selon le cabinet Occurrence. Ils étaient 14.800 en mai, entre 29.000 et 40.000 en mars. Les habituels slogans «*Chaud, chaud, plus chaud que le*

climat!» et «*Et un, et deux, et trois degrés, c'est un crime contre l'humanité*» sont de retour au mégaphone.

«Urgence sociale et climatique»

Mais sur certaines pancartes, le ton se durcit: «*Jeunesse lève-toi*», «*Nous allons faire usage de la force*», «*Urgence sociale et climatique*», «*L'Etat me radicalise*», pouvait-on lire dans le cortège parisien parti de la Nation vers le parc de Bercy.

«*Ma tristesse s'est transformée*

en colère. Il faut faire plus qu'interdire les pesticides», explique Zoé, 16 ans, en terminale en Seine-et-Marne.

«*Nous ne sommes plus dans une dynamique de demandes. Elles ont toutes été ignorées*», explique Camille, salarié de 21 ans, membre du mouvement Youth For Climate France, à l'initiative de ces marches. «*Je ferai tout ce qui est possible et nécessaire*», quitte à ne pas toujours respecter la loi, ajoute le jeune homme en précisant que tous les membres du collectif ne partageaient pas son avis.



A Paris, le mouvement a rassemblé 9.400 personnes.

Photo AFP

Essai clinique: colère de Buzyn

Les essais «sauvages» menés sur au moins 350 personnes près de Poitiers ont été qualifiés hier de «vrai scandale» par la ministre de la Santé Agnès Buzyn.

L'essai clinique illégal sur au moins 350 malades de Parkinson et Alzheimer interdit jeudi est un «vrai scandale», s'est insurgée hier la ministre de la Santé, Agnès Buzyn.

«C'est absolument inadmissible, c'est un vrai scandale, je pense qu'il y aura des poursuites pénales, le procureur est saisi», a affirmé Agnès Buzyn à la presse en marge de la présentation d'un plan gouvernemental sur la nutrition à l'agence sanitaire Santé publique France, près de Paris.

«La priorité, c'est de connaître l'état de santé de ceux qui y ont participé, de vérifier qu'ils ont repris leur traitement, anti-parkinsonien notamment», a-t-elle

”

Ces personnes ont été victimes de fausses informations.

poursuivi.

Selon elle, il avait été demandé aux patients qui ont participé à cet essai clinique illégal de ne «pas prévenir leur médecin».

«Ces personnes ont été victimes de fausses informations», a ajouté



«C'est absolument inadmissible», s'est agacée hier Agnès Buzyn à propos des essais cliniques, avertissant que le procureur était saisi. Photo AFP

la ministre, en soulignant que «quand on est malade, la vulnérabilité fait qu'on est beaucoup plus sensible» aux discours promettant un «traitement miracle».

Enquête en cours

Une enquête est en cours pour analyser les produits administrés. L'Agence du médicament ANSM a

indiqué jeudi avoir interdit un «essai clinique illégal» mené sur au moins 350 malades de Parkinson ou Alzheimer ou personnes souffrant de troubles du sommeil. Réalisé en partie dans une abbaye près de Poitiers, il était mené par une structure baptisée Fonds Josefa, dont le vice-président est le Pr Henri Joyeux, contesté par la communauté médicale notamment à

cause de ses positions anti-vaccins. L'expérimentation consistait à appliquer aux patients des patchs contenant deux molécules aux «effets inconnus» selon l'ANSM, appelées valentonine et 6-méthoxy-harmalan.

«Ça n'a rien à voir avec un essai clinique», a affirmé Henri Joyeux jeudi dans un bref entretien, en refusant d'en dire davantage.

Plus de candidats sur le carreau

Pour sa deuxième édition, la plateforme Parcoursup produit des résultats «*encourageants*» sur le taux de réussite en première année universitaire mais laisse sur le carreau un peu plus de bacheliers que l'an dernier, selon le bilan du ministère.

Un total de 1.175 bacheliers sont encore sans affectation à l'issue de la procédure 2019, a indiqué hier la ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal. Seulement une trentaine d'entre eux sont issus d'un bac général, le reste venant de filières technologiques ou professionnelles, a précisé la ministre.

L'an dernier, un total de 955 bacheliers s'étaient retrouvés sans affectation, soit 0,15 % des 629.800 lycéens ayant confirmé un vœu. Cette année, cette proportion augmente très légèrement pour les bacheliers puisqu'ils sont 0,18 % (sur 640.000) à ne pas avoir obtenu une place dans l'ensei-

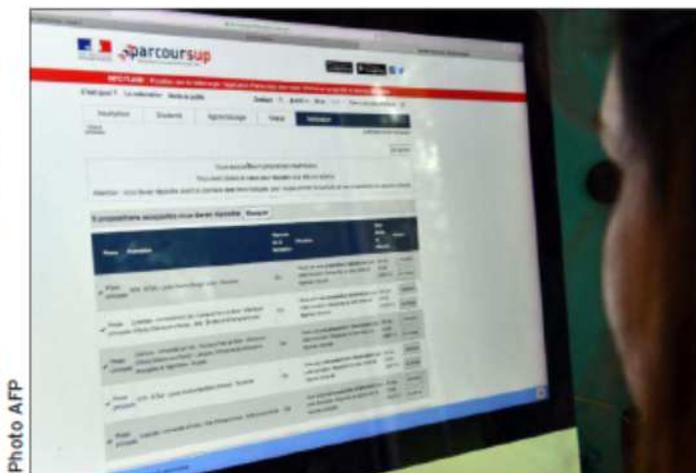


Photo AFP

gnement supérieur. Devant le ministère vendredi, une dizaine de représentants du syndicat Unef s'étaient rassemblés pour faire entendre à nouveau leur opposition à Parcoursup.

«Tous mes vœux ont été retoqués»

«*Mon cas est emblématique de tant d'autres, je souhaite (...) reprendre des études de psychologie après des années passées à travailler et tous mes vœux*

ont été retoqués sur Parcoursup. Je n'ai rien, je ne sais pas comment je vais faire», a témoigné Taïna Bismuth, 24 ans.

Le gouvernement met de son côté en avant le travail accompli.

«*Nous avons déployé cette année encore les efforts dans toutes les directions, l'information, le conseil et l'accompagnement. Avec le même objectif: améliorer l'orientation des jeunes pour accroître leurs chances de réussite en premier cycle*», a assuré la ministre.

Vie privée: vaste suspension d'applications chez Facebook

Facebook a suspendu des dizaines de milliers d'applications, qui posent potentiellement un risque en termes de respect de la vie privée de ses utilisateurs, d'après une enquête interne menée sur des millions d'applications. Le réseau social a lancé cette enquête notamment en réponse au scandale de Cambridge Analytica: en 2018, un lanceur d'alerte avait révélé que cette entreprise britannique avait mené des campagnes de manipulation massives pour influencer les électeurs américains et britanniques en passant par des applications sur Facebook.

■ RÉSEAUX SOCIAUX Fake news: Twitter supprime des milliers de comptes

Twitter a annoncé hier avoir supprimé plusieurs milliers de comptes liés à des Etats étrangers et accusés de répandre des fausses informations sur le réseau social. Le réseau social a précisé avoir supprimé 267 comptes émiratis et égyptiens, 4.258 comptes émiratis, 259 comptes espagnols liés au Parti Populaire (conservateur), 1.019 comptes équatoriens et six comptes saoudiens, en plus des 200.000 comptes chinois dont le réseau social avait déjà annoncé la suspension en août.

Lundi

			
Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
14° 22°	12° 22°	11° 22°	9° 22°

Mardi

			
Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
16° 24°	15° 23°	13° 23°	14° 23°

Mercredi

			
Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
15° 21°	14° 21°	13° 21°	13° 21°

Jeudi

			
Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
14° 21°	14° 22°	12° 22°	12° 21°

Vendredi

			
Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
14° 21°	13° 22°	12° 22°	12° 21°

SANTÉ Ce samedi, la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer est l'occasion – rare – d'écouter la parole d'un patient, qui, depuis cinq ans, dialogue avec cette pathologie. Et résiste

Isabelle Castéra
lcastera@sudouest.fr

Sur regard s'agrippe. Ne cède pas. S'il lâche son attention ne serait-ce qu'une seconde, il s'envole. Dans un ailleurs que lui-même ne maîtrise pas. Francis Lalanne est agriculteur à Magescq, dans les Landes. Il va fêter ses 70 ans et vit avec la maladie d'Alzheimer depuis cinq ans. « Il m'arrive de devenir poète un peu parce que je m'échappe de temps en temps. » C'est un bel homme, droit, debout, fier et solide. Il conduit sa voiture et toujours sa vie, bien décidé à ne pas céder un pouce à cette maladie « qui l'enquiquine »

« Je ne me suis rendu compte de rien, c'est ma compagne qui a mis le doigt dessus, commence-t-il. J'avais... 64 ans et j'oubliais des trucs. Il me fallait une liste pour les courses par exemple, je n'en avais jamais eu besoin. Et puis, je mettais un temps fou, je passais plusieurs fois dans les rayons, j'oubliais. Puis j'oubliais aussi ce que je venais de dire. Avant la maladie, l'été, les castreurs de maïs chez moi, je les connaissais tous par leur prénom au bout de deux ou trois jours et ils sont cinquante. Là, non, je ne sais plus. Puis les troubles se sont aggravés. »

« J'étais en pleine forme »

Il en a parlé à son médecin généraliste, des examens ont suivi, ponction lombaire, IRM. Le diagnostic est tombé, implacable. « J'étais en pleine forme, je pouvais bosser 24 heures sans dormir... Et là, ça a été un choc. Je suis sorti de l'hôpital de Bayonne KO debout. Mes deux parents ont été malades, j'ai tout vu de leur fin. C'était dur, mais je me suis dit que je voulais une vie le plus longtemps possible, la plus agréable possible, parce que j'avais bossé toute ma vie pour ça. Profiter. Voir un match de rugby avec les copains, voyager, faire du vélo. Dans ma vie j'ai tout mené de front, seul à bord, avec des grosses responsabilités dans le syndicalisme agricole. J'ai un bon niveau intellectuel et je touche à tout : je suis encore capable de résoudre une équation de deuxième ou troisième degré, je connais la biologie, la politique. Mais là, il fallait que j'essaie de trouver une solution à un problème impossible à résoudre : Alzheimer. »

Freiner dans la descente

Le voilà donc face à l'inéluctable descente, fort comme un roc et prêt à tout pour contenir les symptômes, ne pas se laisser glisser. « Je lis le journal tous les jours, je travaille à maintenir la concentration, mais finalement j'aime bien m'évader. Je bricole, je mets plus de temps mais je m'en sors, j'ai conser-

900 000 PERSONNES TOUCHÉES

CE QUE L'ON SAIT D'ALZHEIMER. Aujourd'hui, partout en France, des mobilisations, conférences et autres débats se tiennent dans le cadre de la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer. Nous savons désormais que cette affection, qui touche 900 000 personnes dans le pays, avec 225 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année, constitue un véritable fléau. À ce jour, on ne guérit pas de la maladie, le diagnostic est fiable mais toujours trop tardif. En 2018, le rembourse-

ment des quatre médicaments, dont la vocation était de ralentir les effets de la maladie, a créé un sentiment « néfaste » selon l'association France-Alzheimer, chez les patients et leur famille, qui se « sentent démunis ». Ce déremboursement s'explique par le fait que les médicaments actuels se révèlent « sans effet notable ». Les enjeux tournent autour de la prévention, il s'agit d'anticiper la maladie, la détecter plus tôt et bien entendu trouver LE médicament.



Francis Lalanne, agriculteur à Magescq (40), va fêter ses 70 ans. Il vit avec la maladie d'Alzheimer depuis cinq ans. PHOTO: I. CASTÉRA

vé les gestes parce qu'ils étaient innés. Je voyage, je découvre de nouvelles choses, je me suis inscrit au tir à l'arc, c'est bon pour la concentration. Je vois l'orthophoniste une fois par semaine, et passe une journée au centre de gérontologie du Lanot à Dax. Je pratique des exercices de mémoire avec mes collègues malades et, finalement, voir des gens plus mal en point que moi me donne la pêche pour me bagarrer. »

Ne pas s'apitoyer sur son sort est son mot d'ordre. Pour ça, il a un remède : le vélo. « Je connais toutes les routes par cœur. Alors, avant que je me perde... Et puis au moins quand je pédale, j'oublie tout, même Alzheimer. Le plaisir est plus fort. »

Francis admet avoir levé le pied. Il a pris sa retraite et renoncé aux responsabilités. « J'ai du mal avec Internet aujourd'hui, j'ai jamais trop aimé ça. Les tâches administratives, je n'y arrive plus. »

Sa compagne prend le relais, l'accompagne au quotidien, observe ses errances et rouspète parfois parce qu'il répète, parce qu'il est plus lent. « Si je dois me gendarmier tout le temps pour me souvenir de tout, je vais m'épuiser, concède-t-il. Parfois, je lâche un peu la pression. » Impossible de deviner le mal sournois dont souffre Francis, il a conservé toute sa prestance, y compris lors de discussions. Et comme il adore la tchatche, il ne se prive pas. Chaque semaine, il vient rencontrer des bénévoles au siège de l'association France-Alzheimer Landes, à Dax : débats, chant et, pour stimuler ses neurones, il joue à la belote.

« J'aime rencontrer des têtes nouvelles, car malgré tout, avec ma compagne, on s'est un peu isolés. Je m'oblige à sortir et j'évite de ressasser ma peur de l'avenir. Aujourd'hui, je ne suis pas malheureux, j'ai du plaisir à vivre. Cette maladie, ça nous "emmerde" ma femme et moi, mais on n'a pas le choix. De toute façon, on n'a aucun moyen de la vaincre, alors il faut freiner dans la descente. Comme à vélo. »

www.francealzheimer.org



900 000 personnes atteintes en France

2% 15%

avant 65 ans
(de la population)

à 80 ans
(de la population)

Seuls 1,2% à 2% des cas sont héréditaires. Ils se déclarent souvent autour de 45 ans.

En 2020 :
1,3 million de malades estimés.



Selon une enquête Odoxa réalisée en 2018 :

1 Français sur 10



et près d'1 senior sur 5



déclare avoir fréquemment des troubles de la mémoire.

Source : INSERM, France Alzheimer

Microbiote, nouvelle

RECHERCHE Sylvie Claeysen, docteure en sciences de l'Université de Montpellier et chercheuse Inserm, explore les connexions entre le microbiote intestinal et la maladie d'Alzheimer. L'un et l'autre sont liés

Et si tout venait du ventre ? Le concept est à la mode. Le microbiote intestinal, autrefois qualifié de « flore intestinale », soit ce peuple de milliards de bactéries peuplant notre tube digestif, aurait un rôle déterminant dans le développement des troubles de la maladie d'Alzheimer. Sylvie Claeysen est spécialiste en neuropharmacologie. Le microbiote est son domaine. Entretien.

« Sud Ouest » Vos études mettent en avant la relation entre la qualité du microbiote intestinal et Alzheimer. Pouvez-vous expliquer ?

Sylvie Claeysen Je propose des stratégies innovantes pour combattre les maladies neurodégénératives, dont la maladie d'Alzheimer. Actuellement, nous observons les connexions entre le microbiote intestinal et la maladie d'Alzheimer à l'Institut de génomique fonctionnelle (IGF) du CNRS, à Montpellier. Nos expériences en recherche fondamentale sont menées à partir de modèles de souris

atteintes par la maladie. Nous avons remarqué que la composition de leur microbiote intestinal était différente de celui des souris non touchées par la maladie.

Quelle est la différence entre un microbiote de souris Alzheimer et celui d'une souris non malade ?

Les types de bactéries et leur quantité. En effet, les souris Alzheimer ont moins de bactéries bénéfiques et plus de bactéries pro-inflammatoires, qui sont le signe d'une mauvaise santé chez l'homme. Ainsi retrouve-t-on ces mêmes flores intestinales perturbées chez des patients touchés par des pathologies comme le diabète, l'obésité ou la dépression.

Existe-t-il un lien de cause à effet, entre Alzheimer et ce microbiote perturbé ?

Oui, nous l'avons démontré. Car si l'on transfère le microbiote altéré vers une souris saine, on retrouve chez elle, des phénomènes de

piste thérapeutique



Sylvie Claeyesen, chercheuse à l'Inserm. PHOTO DR

perte de mémoire et de dépression. À ce jour, nous n'avons pas encore démontré un même lien chez l'homme.

Selon vous, il s'agit d'une nouvelle piste thérapeutique ?

Dans le domaine des maladies mentales, s'intéresser au microbiote constitue une petite révolution. Dans le cadre des maladies neurodégénératives, comme Alzheimer ou Parkinson, c'est très nouveau. On voit bien avec nos travaux, concrètement, que la santé du ventre agit sur la santé mentale,

l'influence est indéniable et c'est une formidable opportunité.

De quelle manière pourrait-on envisager cette nouvelle thérapie ?

Il ne s'agit pas de guérir la maladie, mais de prévenir. Nous avons commencé à tester des interventions alimentaires ciblées sur des souris malades et constaté les effets bénéfiques. Clairement, la mémoire est protégée par une alimentation particulière que nous étudions, avec la société Vaioomer de Toulouse (1). Un certain régime préserve la mémoire. Je ne peux dévoiler ce qu'il contient car nous sommes en phase d'élaboration des brevets. Et c'est très secret. Mais je peux dire que tout ce qui renforce les bactéries bénéfiques est le bienvenu.

Recueilli par I. C.

(1) Société de biotechnologie et organisation de recherches sous contrat (CRO) spécialisée dans le microbiote de tissu et du sang.

Sylvie Claeyesen interviendra le 28 septembre, lors de la Journée du ventre organisée à Cenon (33).
Infos : <https://www.la-joumee-du-ventre.com/>

26%
des Français

31%
des seniors

comptent parmi
leur entourage
une personne touchée
par Alzheimer.



Sur 25 malades



10 hommes

15 femmes

infographie

Le « village » landais se dessine

Avec une réception du chantier prévue pour les dernières semaines de cette année, le Village landais Alzheimer devrait pouvoir accueillir ses 30 premiers résidents à partir de la fin du mois de mars 2020. Expérience pionnière dans les pratiques thérapeutiques qui seront appliquées auprès de 120 patients, cette structure en construction à Dax a été présentée cette semaine à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine de Paris. Les professeurs Jean-François Dartigues et Bernard Bioulac ont évoqué les derniers chantiers des comités scientifiques et éthiques



Les 30 premiers résidents du village Alzheimer sont attendus fin mars 2020.

PHOTO PHILIPPE SALVAT / « 50 »

de ce projet voulu par Henri Emmanuelli. Inspirée de celui d'Hogeweyk, au Pays-Bas, cette « bastide » de quatre maisonnées, avec potager et mini-ferme, doit définir d'ici décembre quels publics seront accueillis. Outre les personnes détectées comme malade d'Alzheimer, d'autres maux proches pourraient aussi entrer dans les critères d'admission. Ces 120 résidents seront encadrés par 120 soignants et une équipe de bénévoles dont le recrutement reste ouvert. Avec 1 600 candidatures reçues, dont 600 avant la publication des offres, le Groupement d'intérêt public, formé autour du Conseil départemental des Landes, a déjà reçu 270 personnes. Une deuxième session d'entretiens aura lieu le 12 décembre.

Tandis que les dossiers d'admission devraient être consultables en décembre, l'aménagement intérieur des lieux, en janvier, sera suivi, en février, de l'arrivée des professionnels de santé au village. D'un coût de 28,8 millions d'euros, ce projet devrait ensuite compter sur un budget de fonctionnement annuel de 6,7 millions d'euros. Sans même avoir ouvert, le Village landais Alzheimer pourrait déjà servir de modèle à d'autres projets. Des Danois, des Suisses et une délégation de Châlons-en-Champagne ont déjà visité le chantier. Et des Landais le présenteront en Floride, en mars prochain. **Benjamin Ferret**

Le piège du « traitement miracle »

Agnès Buzyn a fermement dénoncé le test illégal réalisé sur 350 malades de Parkinson et Alzheimer

L'Agence du médicament ANSM a indiqué jeudi avoir interdit un « essai clinique illégal », mené sur plus de 300 malades de Parkinson ou Alzheimer ou personnes souffrant de troubles du sommeil. « C'est absolument inadmissible. Un vrai scandale. Je pense qu'il y aura des poursuites pénales, le procureur est saisi », a réagi la ministre de la Santé. « La priorité, c'est de connaître l'état de santé de ceux qui y ont participé, de vérifier qu'ils ont repris leur traitement, anti-parkinsonien notamment », a poursuivi Agnès Buzyn.

« Fausses informations »

Selon elle, il avait été demandé aux patients qui ont participé à cet essai de ne « pas prévenir leur médecin ». « Ces personnes ont été victimes de fausses informations », a ajouté la ministre, en soulignant que « quand on est malade, la vulnérabilité fait qu'on est beaucoup plus sensible » aux discours promettant un « traitement miracle ».

« Une enquête est en cours » pour « analyser les produits administrés, a-t-elle conclu.

Réalisé en partie dans une abbaye près de Poitiers, il était mené par une structure baptisée Fonds Josefa, dont le vice-président est le Pr Henri Joyeux, contesté par la communauté médicale notamment à cause de ses positions anti-vaccins.

« 1000 euros par sujet »

L'expérimentation consistait à appliquer aux patients des patchs contenant deux molécules aux « effets inconnus », selon l'ANSM, appelées valentonine et 6-méthoxy-harmalan.

« Ça n'a rien à voir avec un essai clinique », a affirmé Henri Joyeux, en refusant d'en dire davantage.

La radio Europe 1 a publié hier, sur son site, des e-mails envoyés, à partir de décembre 2017, par le Fonds Josefa à des patients qu'il souhaitait recruter pour l'expérimentation. Le coût était évalué à « 1000 euros par sujet inclus » dans l'essai.

En arguant du fait que « certains candidats n'auront pas les moyens d'effectuer un tel don (religieux, retraités, démunis etc.) »,



Le Pr Henri Joyeux, vice-président du fonds Josefa qui a mené cet essai. ARCHIVES AFP

le fonds demandait « aux personnes les plus aisées [...] de faire un don supérieur à 1000 euros, afin de pouvoir financer convenablement cet essai ».

« Le président du Fonds Josefa, Jean-Bernard Fourtillan, a découvert une hormone qui peut être utile pour les patients. J'ai confiance dans sa découverte », a simplement affirmé Henri Joyeux à Europe 1.

Allemagne : 100 milliards pour le climat

Le pays va investir plus de dix milliards d'euros par an jusqu'en 2030 pour la protection de l'environnement et la transition énergétique

Les partis de la fragile coalition gouvernementale d'Angela Merkel ont bouclé à l'arraché, hier, une stratégie pour le climat représentant au moins 100 milliards d'euros d'investissements d'ici 2030, sous la pression de manifestations massives dans toute l'Allemagne. Cette somme sera investie « pour la protection du climat et la transition énergétique », selon le texte final d'un accord décroché après plus de 18 heures d'après négociations entre les conservateurs de la chancelière et les sociaux-démocrates.

Le gouvernement compte dépenser 54 milliards d'euros pour les quatre premières années du plan, d'ici 2023, a précisé le ministre des Finances Olaf Scholz. L'enjeu consiste à prendre des mesures pour

inciter les Allemands à réduire les émissions polluantes, et permettre au pays, aujourd'hui en retard, d'atteindre ses objectifs de réduction d'émissions polluantes. Le texte, qui prévoit par exemple 86 milliards d'euros d'investissements répartis entre le gouvernement et la Deutsche Bahn pour la seule rénovation du rail, doit encore être adopté en Conseil des ministres.

Énergies propres

Concrètement, la stratégie du gouvernement comprend une panoplie de mesures destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'énergie, le bâtiment, l'agriculture, l'industrie et les transports. Cela va de la promotion des transports publics et des trains, à l'aug-

mentation du prix des voyages en avion en Allemagne, ou à diverses subventions pour le développement des voitures électriques ou pour des chauffages individuels efficaces et propres. Parallèlement, il s'agit de mettre un coup d'accélérateur sur le développement d'énergies propres (solaire, éolien ou biomasse), dont la part dans la production d'électricité dans le pays doit monter à 65 % en 2030, contre 40 % actuellement.

La pression pesant sur le gouvernement Merkel est grande : il doit répondre aux attentes de la mobilisation initiée par les jeunes de FutureForFridays. Un accord était indispensable à la survie de la coalition elle-même, très fragile depuis sa difficile constitution l'an dernier.



Angela Merkel a présenté un accord qui satisfait les différentes composantes de la coalition. PHOTO AFP

Un plan pour soutenir les territoires ruraux

GOUVERNEMENT Édouard Philippe a présenté, hier devant les maires, quelques-unes des 173 mesures retenues pour la ruralité

Édouard Philippe a présenté, hier, des dizaines de mesures pour soutenir les petits commerces et la jeunesse dans des territoires ruraux et répondre au sentiment d'abandon mis en évidence par la crise des « gilets jaunes ». L'exécutif a choisi de donner suite à 173 des 200 mesures proposées dans un rapport remis mi-juillet par deux parlementaires et trois maires. L'Association des maires ruraux (AMRF), à l'origine de ce programme, en a découvert les contours en ouverture de son congrès annuel à Eppe-Sauvage (Nord). Devant environ 300 maires ruraux, Édouard Philippe a dit vouloir « redonner des choix, de la liberté, des services » aux quelque 22,4 millions d'habitants de ces territoires.

1 000 cafés en zones rurales

Le Premier ministre a détaillé les quatre priorités de cet « agenda rural » : transition écologique, proximité des services publics, sécurité et attractivité. « On doit avoir le choix, on doit avoir des choix chez soi, où que ce soit », a dit le Premier ministre. Dans ce cadre, le gouvernement entend notamment apporter un « soutien au commerce local », en ouvrant pour les municipalités des possibilités d'exonération fiscale que l'État pourra en partie compenser.

L'État va aussi remettre en circulation des licences IV, permettant la vente d'alcool dans les débits de boissons et dont le nombre s'est significativement réduit, ces dernières décennies, se concentrant dans les grandes villes et sur le littoral.



L'État va aussi remettre en circulation des licences IV. AR.N.L.L./« 50 »

Ces « licences de revitalisation », selon les mots du Premier ministre, ne seront pas transférables d'une intercommunalité à l'autre. Cette mesure rejoint l'initiative, soutenue par le gouvernement, du groupe d'économie sociale et solidaire SOS, qui vient de lancer un appel à projets pour déployer 1 000 cafés en zones rurales. Plus généralement, Édouard Philippe a promis « la simplification » de la réglementation pour ces petits commerces.

Développer la 5G

Autre axe fort de ce plan, la jeunesse : déploiement en 2020 d'une plateforme regroupant les services offerts aux jeunes au niveau national (comme le permis à 1 euro) et local (cartes de réduction pour les transports...); création de 15 000 services civiques dans les territoires ruraux; arrivée de 33 campus connectés permet-

tant de poursuivre des études supérieures à distance, etc.

Concernant le numérique, la couverture 5G bénéficiera aussi aux territoires ruraux en fixant des obligations aux opérateurs, et les zones blanches devront être résorbées « en cinq ans ». Le gouvernement va lancer, en 2020, dans la lignée du dispositif « Action cœur de villes » pour 222 villes moyennes, un plan spécifique pour les « petites centralités », en cours d'élaboration, pour notamment conforter les commerces et services publics.

Des programmes gouvernementaux seront améliorés, accélérés ou fléchés plus précisément sur la ruralité, qu'il s'agisse d'exonérations pour rénover le bâti ancien, de dispositifs d'insertion par l'activité économique ou du recrutement de quelque 600 médecins pour résorber les déserts médicaux.



Notre lecteur regrette que le gendarme, ou autre forme d'autorité, ne fasse plus peur. PHOTO G.P./« 50 »

Quand l'autorité ne fait plus autorité

Dans notre société dite démocratique de ce début du XXI^e siècle, administrée et policée comme toute civilisation moderne, la « peur du gendarme » ne fait plus peur, les droits individuels sont plus forts que les devoirs collectifs, l'incivisme devient une qualité et la violence s'exerce comme une liberté.

Par ailleurs, l'exemple venant d'en haut, nos élites ne se privent pas d'emprunter des chemins chaotiques et passent pour n'être pas précisément toujours exemplaires. Comme, par ailleurs, leurs moindres faits et gestes se trouvent épiés par une cohorte de moralisateurs et bien-pensants aux aguets, capables de reprocher tout haut des vertus qu'ils ne s'appliquent pas à eux-mêmes, il ne faut rien attendre de ce côté-là pour améliorer la situation.

En un mot, une forme de dictature de la violence

domine nos vies où la modération et la sagesse ne sont que de coupables faiblesses d'un monde révolu à supposer qu'il ait existé un jour. Ainsi, « se faire du policier » est chose commune, ou bien « aller chercher le président de la République » pour lui faire « sa fête » comme au temps de la terreur où la guillotine était l'ultime outrage à la nature humaine, sont devenues les altérations de notre quotidien tourmenté.

En résumé, chers concitoyens, il n'y a plus d'autorité ! Il serait temps que la raison reprenne ses droits et inspire un grand nombre d'entre nous en se remettant la tête à l'endroit pour ne pas être noyé dans un océan libertaire tout en se souvenant que « la liberté s'arrête là où commence celle des autres ».

Jean-Pierre Cassagne, Pessac (33)

Adieu Martine, bonjour Xavier

David Comet fut, dans un passé récent, suppléant de la socialiste Martine Pirville à l'Assemblée nationale, la nomination de cette dernière au gouvernement lui offrant même un siège au Palais-Bourbon sans passer par les urnes. En 2017, la tempête Macron a fait voler en éclats ce bel ordonnancement. Martine Pirville n'est plus députée et David Comet a quitté le PS pour rejoindre La République en Marche. Privé de son siège au Département par Samuel Cazenave, David Comet en rajoute dans la confusion en confiant à nos confrères de « Charente Libre » qu'il se rangerait bien sous la bannière de l'ex-LR et actuel maire d'Angoulême Xavier Bonnefont, dont l'une des adversaires aux municipales est Martine Pirville ! Un beau pataquès politique. David Comet doit savoir qu'il prête le flanc aux accusations de « girouettisme ». Et les socialistes d'Angoulême l'ont encouragé sur Facebook à leur manière : « Souhaitons bon courage à David afin que ce reniement soit pour lui l'opportunité de trouver les convictions qui lui font défaut. »

Marsaud en marche arrière

Ça y est, c'est fait. Damien Bertrand a bien l'investiture LREM pour se présenter à l'élection municipale de Cognac. Voilà quinze jours, il avait clamé avoir été choisi, alors que la procédure n'avait pas encore abouti. Il s'agissait donc plutôt d'une question de forme que de fond. Mais comment réagit Sandra Marsaud ? La députée de la circonscription (qui ne soutient pas Damien Bertrand) avait dénoncé un quasi passage en force et critiqué l'in-

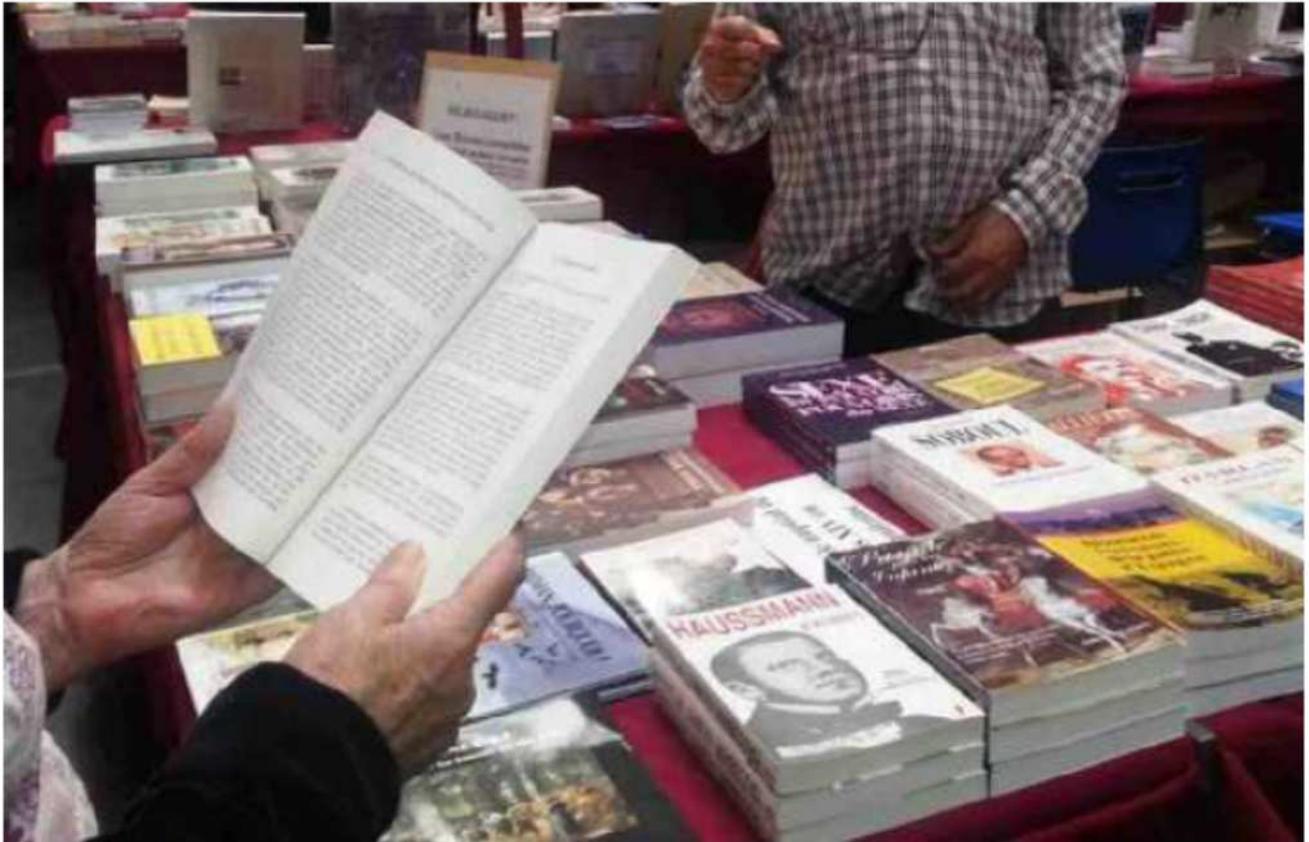
gérance de Thomas Mesnier (son homologue d'Angoulême, partisan de Damien Bertrand). Voici ce qu'elle déclare à « Sud Ouest » : « Je prends acte de l'investiture. J'attends de voir ce que le candidat va proposer. C'est à lui de venir vers nous. Et ce n'est pas tant à lui que je me suis opposée qu'à une forme d'ingérence. Moi, même si je suis loyale au mouvement, je suis libre. » Peu probable, donc, que la députée fasse la campagne du candidat de la ville où elle a été élue. ...

Les pesticides font tousser

Mercredi, pour la réunion des vendanges, le président de l'UGVC, Christophe Véral, a fait des remarques liées à l'actualité. Il a notamment étrillé la puissance publique : comment l'état peut demander aux viticulteurs des zones de protection autour des habitations pour l'épandage des pesticides, alors qu'il autorise la vente de ces mêmes substances dangereuses, a-t-il interrogé en substance. La préfète n'a pas voulu réagir. Par manque d'arguments ou pour ne pas mettre d'huile sur le feu ?

CULTURE

Un chèque-livre de 20 euros pour les jeunes



Cette aide de la Région de 20 euros a vocation à favoriser le goût de la lecture. Elle s'adresse aux lycéens et apprentis et permet d'acheter tout type d'ouvrage. Le bon pourra être utilisé durant toute l'année auprès des quelque 120 librairies référencées. Renseignements sur le site mesdemarches.aidesrentree.fr. PHOTO ILLUSTRATION « SUD OUEST »

La présence de Marchal et l'ombre de Mocky

POLAR LE FESTIVAL La 24^e édition de la manifestation se déroulera dans un mois (18 au 20 octobre). L'acteur-réalisateur et le cinéaste disparu y seront au centre

Didier Faucard
d.faucard@sudouest.fr

Si Bernard Bec a déjà en tête 2020, qui marquera un anniversaire particulier, celui du 25^e anniversaire du Polar – « ce sera quelque chose de complètement différent, basé sur les souvenirs, la mémoire », confie-t-il – pas question de brader pour autant cette 24^e édition. D'autant qu'un invité de prestige et des hommages bien sentis sont au programme.

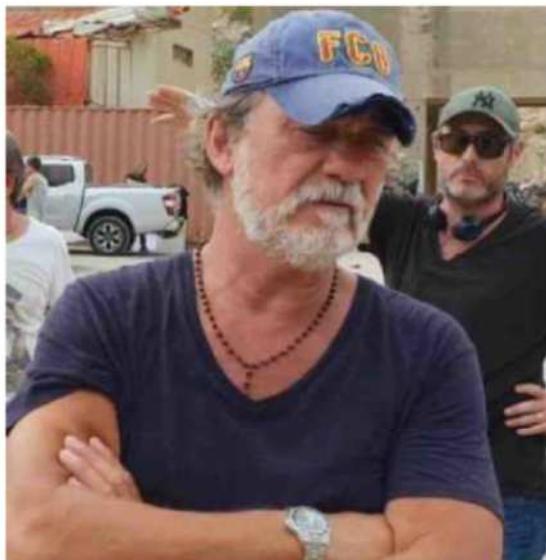
1 Olivier Marchal en invité d'honneur

Depuis la présentation de son premier court-métrage : « Un Bon flic », il avait été tourné en 1999 mais présenté en 2000 à Cognac, souligne Bernard Bec, l'acteur et réalisateur est devenu un habitué du festival, « c'est un ami ».

D'où cet hommage pour fêter le passage d'Olivier Marchal, jusque-là simplement acteur, derrière la caméra il y a 20 ans. Olivier Marchal qui viendra depuis Marseille, où il tourne son sixième film pour le cinéma : « Bronx ». « Il y aura un hommage, le samedi soir [avec la présentation d'épreuves du tournage de son dernier film, NDLR] et le dimanche (10 heures) une rencontre avec le public aura lieu. Elle sera suivie de la projection de « Un Bon flic », indique Bernard Bec. Le film « MR73 », avec Daniel Auteuil et Olivia Bonamy, sera aussi projeté ce dimanche (19 heures). Coïncidence, Olivier Marchal sera aussi en compétition avec la série TV « Les Rivières pourpres ».

2 Jean-Pierre Mocky présent pour toujours

Jean-Pierre Mocky devait, cette année encore, bien évidemment être présent et présenter son dernier film « Tous flics ». Mais, on le sait, en août dernier la Camarde en a décidé autrement. L'artiste a fait



Olivier Marchal est un habitué du Polar. PHOTO « 50 »

son dernier salut. Mais, même mort, le grand ami de Bernard Bec sera présent. Un hommage lui sera rendu l'après-midi du dimanche 20 octobre, à travers la projection de quatre films de 26 minutes tirés de la collection « Hitchcock par Mocky », cela en présence de la fille du cinéaste, Olivia Mockiejewski. « J'ai eu l'autorisation de France 2 et j'ai choisi ceux où on sentait le plus la patte de Mocky, des histoires amORALES », sourit Bernard Bec.

Pour l'occasion, le patron du festival affirme que de nombreux acteurs qui ont joué dans cette collection l'ont assuré de leur présence, tel Michel Boujenah, Grâce de Capitani, Patrick Rocca, François Vincentelli...

Et preuve supplémentaire que Jean-Pierre Mocky sera bel et bien là, le fauteuil du premier rang qu'il aimait à occuper dans l'auditorium de la Salamandre restera

vide. Qui voudrait s'asseoir sur les genoux d'un fantôme ?

3 Lino Ventura et Georges Simenon

D'autres « monstres sacrés » seront au rendez-vous du Polar. Lino Ventura, qui aurait eu 100 ans cette année. Un hommage lui sera rendu le 20 octobre, en présence de sa fille Clelia, avec notamment la projection de « Dernier domicile connu », film de José Giovanni.

Et puis Georges Simenon, disparu il y a 30 ans. Une conférence : « De Georges Sim à Simenon », sera animée par Jean-François Merle, directeur de collection aux éditions Omnibus qui ont publié l'intégrale de Simenon.

4 Des films et séries en compétition

Cette année, pas de compétition pour les longs-métrages de cinéma : « Les films proposés ne nous

CURIOSITÉ

André Hélène aurait eu, lui aussi, 100 ans cette année. Quasiment inconnu, « seulement Olivier Marchal et moi le connaissons », sourit Bernard Bec, il est pourtant l'auteur de 200 romans et sera l'objet d'une conférence donnée par Gérard Streiff suivie d'un film, « Interdit de séjour », de Maurice de Canonge, adapté de l'un de ses ouvrages.

convenaient pas. Et sur ceux que nous avons retenus, deux ont finalement été diffusés dans l'été. Il ne nous en restait plus que deux. Alors à quoi bon faire une compétition », regrette Bernard Bec.

En revanche, compétition il y aura pour les séries télé, divisées en deux groupes : comédie (« Caïn », « Candice Renoir » et « Tandem ») et dramatique (« Cassandre », « Les Rivières pourpres », « L'Art du crime »); les films télé : « L'Archer noir » et « Le Crime lui va si bien », « celui là devrait devenir une série si ce pilote marche bien », indique Bernard Bec ; et enfin quatre courts-métrages qui vont de 2 minutes et trente secondes à 26 minutes.

5 La littérature bien évidemment au rendez-vous

Le comité de sélection s'est avallé entre 250 et 300 romans, « un peu moins que l'année dernière », pour dégager une présélection de 20 puis une liste finale de 13. « Il y a pas mal de nouveaux auteurs, hommes et femmes, dont c'est le premier ou second roman, et puis il y a aussi ceux que l'on suit au fil des années », note Bernard Bec.

Romans francophones et internationaux, sans oublier le Prix du roman noir des bibliothèques et médiathèques de Grand-Cognac. « Les auteurs seront présents et des rencontres avec le public seront animées par Nathalie Drouillard. »



LE PIÉTON

Ne saurait-elles sortir vous conseiller pour les Journées du patrimoine, aujourd'hui et demain. Un petit coup de cœur, toutefois, pour les Amis du parc François-I^{er}. L'association organise une visite explicative de l'écosystème. Rendez-vous à 9 h 30, sur le parking de l'ancienne piscine.

Intermarché
leDRIVE 7J/7
LIVRAISON À DOMICILE*
Commande par téléphone
05 45 35 44 88
MAGASIN OUVERT NON STOP
9h-20h
Dimanche 9h-12h15
Rue de l'Echassier COGNAC

ERRATUM

BAR INDIGO : LE BON PRIX

Une malencontreuse faute de frappe a induit nos lecteurs en erreur, hier. Qu'ils nous pardonnent ! Le dîner gastronomique qui sera servi le jeudi 26 septembre sur la terrasse de l'Indigo chez Martell coûte 120 € et non 20 €.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Rando vélo vintage. À 13 h, départ du jardin public, venez découvrir la ville de Cognac à vélo ou à pied, boude La Dame Jeanne, 10 km. Une seule obligation : venez rétro, glamour, sportif ou décontracté, mais venez vintage. Tarif : 7 € sur réservation au 06 80 70 73 70, Atelier 124.

Les jeunes mobilisés pour nettoyer la nature

ENVIRONNEMENT Dans le cadre de l'opération Nettoyons la nature, 19 élèves de 3^e prépa-métiers du lycée Louis-Delage se sont retrouvés du côté de la base plein air, hier après-midi, pour collecter les déchets. Parmi mégots, papiers gras, canettes... la « plus belle prise » a sans doute été une vieille plaque de cuisson qui avait été abandonnée le long de la route. Autant dire qu'il y a encore un sacré bout de chemin avant une véritable prise de conscience vis-à-vis de la protection de l'environnement dans notre société. Mais le message passera sans doute, parmi d'autres, par ces jeunes qui, outre cette opération de nettoyage se sont auparavant rendus sur le site de traitement et d'enfouissement des déchets (sacs noirs) Valoparc de Calitom, situé à Sainte-Sévère. « Ils nous ont dit de faire attention au tri et de ne pas mettre, par exemple, du verre dans les poubelles noires. Le verre met 4 000 ans à se dégrader », indiquaient les élèves. Autre conseil, « plutôt acheter en vrac les légumes et autres choses pour limiter les emballages ». Les élè-



La plaque de cuisson glanée hier. PHOTO D. F.

ves ont également été intéressés par le système de traitement des lixiviats, ce liquide pollué né de l'action conjuguée de la pluie et de la fermentation des déchets sur les aires de stockage, « l'eau qu'ils obtiennent n'est pas potable, mais elle correspond à une eau de rivière ». Bref, une visite instructive, « il y a des trucs que l'on savait parce qu'on nous en parle depuis le primaire, mais c'est bien de le redire », observait une jeune fille. Une pierre de plus dans la prise de conscience de ces jeunes, décidés à changer certaines de leurs habitudes.

Lelièvre en campagne

POLITIQUE Le candidat encarté LR a réuni une équipe de centre-droit. Le projet : des compétences, de la solidarité et l'environnement

MUNICIPALES
2020

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Vous l'avez peut-être déjà reçue dans votre courrier. La « lettre aux Cognaçais » de Jean-Hubert Lelièvre vient d'être distribuée. Le candidat encarté Les Républicains y présente sa liste En avant Cognac pour l'élection municipale de mars 2020. Mais pas de sigle LR sur le tract : « C'est une liste de centre-droit. Ce n'est pas difficile de s'afficher avec un parti mais je suis le seul encarté et je n'ai pas demandé d'investiture. Dès lors, ça n'avait aucun sens de faire figurer LR. Mais je ne rougis pas de l'engagement qui est le mien. »

À ses côtés, sept personnes, dont la moyenne d'âge est de 57 ans. Les profils sont divers : Émilie Richaud (cadre chez Garandeau, s'occupe des finances), Philippe Monnetreau (cardiologue retraité, en charge de la santé), Florence Péchevis (élue, en charge des écoles et du sport), Camille Tripoteau (salariée dans l'insertion, en charge de l'action sociale), Thierry Cazenave (chef d'entreprise, en charge de l'urbanisme et l'environnement), Guislaine Rondin (commerçante, en charge du commerce), Richard Ferchaud (enseignant, en charge de la culture et du patrimoine).

On l'aura compris, chacun à son domaine de prédilection. « Un maire ne fonctionne pas



Jean-Hubert Lelièvre, 43 ans, est directeur de cabinet du maire de Rochefort et conseiller départemental. PHOTO J.G.

sans son équipe, met en avant le candidat. Donc nous privilégions une dynamique collective. Avec une partie de personnes déjà élues et d'autres dont c'est la première expérience. »

Pas de hausse des impôts

Un maître mot dans le programme : « Nous avons la culture de la solution. C'est une volonté d'être facilitateur dans la vie quotidienne. » Justement, ce programme, quel est-il ? « D'abord, il y a la responsabilité, pour renforcer l'attractivité et la qualité de vie des Cognaçais. » Second axe, la solidarité : la liste voudrait intégrer des clauses sociales et des préférences locales dans les marchés publics. Troisième axe, l'environnement : « Il faut manger mieux, recycler mieux et circuler mieux. » Une des mesures phares est la suppression des plastiques à l'école.

Autant d'actions qui se cons-

truisent en partie à la suite des « problèmes » décelés dans le précédent mandat : « Les impôts ont augmenté sans désendetter la Ville. Cognac a perdu de l'influence à l'Agglomération. La vidéo-protection est apparue trop tardivement. Le centre-ville se meurt et on ne voit pas beaucoup d'actions concrètes. »

Mais attention (et on reconnaîtra là l'un des marqueurs traditionnels de la droite), les mesures proposées ne seront pas financées par l'impôt : « Nous portons nos projets avec une volonté de modération fiscale. On ne promet pas la Lune. »

Reste à la liste de centre-droit à « écouter les idées venant du terrain et structurer encore le programme ». Une première réunion publique est programmée mercredi 25 septembre. Elle aura lieu un jour avant celle de Morgan Berger, autre candidate divers droite.

Toute la musique qu'on aime

MUSIQUES ACTUELLES

Les Abattoirs ont lancé leur saison, jeudi soir

Pas mal de monde, jeudi soir, pour le traditionnel lancement de saison et la présentation de la programmation jusqu'en janvier prochain par Gaëtan Brochard.

Le directeur de West Rock et programmateur avait déjà eu l'occasion de le souligner, dans ces colonnes, au cours de l'été. Pas de têtes d'affiche lors de cette première partie de saison, mais des découvertes. Parmi les choses à signaler, les différents partenariats mis en place. Celui avec L'Avant-Scène, pour la venue de Bertrand Belin (chanson française) le 17 octobre et celle d'Éric Trufaz (jazz) le 20 novembre. Ou bien encore, toujours avec le théâtre cognacais mais aussi La Nef d'Angoulême, pour une soirée 100 % féminine et pop electro le 20 décembre, avec Vendredi sur Mer et Oré.

Une sombre soirée à déguster

À noter, également, les deux coups de cœur de Gaëtan Brochard. Les Californiens de Mystic Braves et leur pop psychédélique, venue en droite



Qui d'autre que Clément Marchal pour présenter la soirée « dark » ? PHOTO D. F.

ligne de la fin des années 1960, qui seront sur scène samedi 28 septembre. Et My Baby, groupe de funk/blues, qui fera l'objet d'un « dimanche peu ordinaire », le 1^{er} décembre (concert à 18 h 30).

L'autre gros morceau de cette fin d'année sera, sans aucun doute, la soirée « dark », à l'occasion des 25 ans du fanzine « Twice », placée sous la houlette de Clément Marchal, régisseur des Abattoirs et créateur du dit fanzine. À l'affiche, le mythique groupe anglais And Also The Trees (cold wave), leurs compatrio-

tes de Animatter (dark rock) et les frenchies de Collection d'Amell-Andrea (dark wave).

Il y aura aussi bien d'autres choses, du rap, du stoner metal... Et comme Les Abattoirs, ce n'est pas que des concerts, les Afterworks ont repris leur place chaque premier jeudi du mois (prochain le 10 octobre). Et nouveauté, le vendredi soir – là aussi le 1^{er} de chaque mois – avec des soirées « blind test » pour tester sa culture musicale, premier le 4 octobre.

Didier Faucard

La médiathèque fleurit bon l'école d'antan



Pour Nolwenn et Chantal, école et conte sont au menu de la médiathèque. PHOTO R. EL

La médiathèque développe plusieurs initiatives autour de l'école d'antan. Ce sera le premier thème du cycle « les métiers au village » qui, selon un rythme de six à huit semaines, est proposé à toutes les classes des écoles de Cherves et Saint-Sulpice au fil de l'année. Tout d'abord, l'exposition « Mémoire d'école » qui a été réalisée à partir d'objets locaux comme le registre des délibérations du conseil des maîtres de l'école élémentaire de Cherves depuis 1910, et d'éléments pédagogiques (bureaux, cartes, livres, matériel divers) prêtés par le musée départemental de l'école publique de Vergné (17). Elle sera visible du mardi 24 septembre au samedi 12 octobre inclus.

Au fil du conte

Dans la même veine, vendredi 4 octobre à 20 h 30, une causerie sera animée par Pierre Chassagne sur le thème : « Une vie d'instituteur à Cherves-de-Cognac dans les années 60-70. »

Le lendemain, samedi 5 octobre, à 10 heures, une dictée comme autrefois, sera proposée par Patricia Gay. Il est nécessaire de s'inscrire pour cet exercice scolaire. La médiathèque est partie prenante de

longue date du festival Au fil du conte, organisé par le service départemental de la lecture de la Charente.

Cette année, ce sera « Elle et mon genre », avec le conteur espagnol Alberto Garcia Sanchez, pour tout public à partir de 14 ans. Cela se passera dans l'ancienne chapelle de l'Iréo, institut de formation de Richemont, à 20 h 30, et c'est gratuit. Avec un humour décalé et fantaisiste, le conteur propose une réflexion sur la réalité vécue ou subie par les femmes dans notre société. Un autre conteur, Julien Tauber, présentera « Petit Bonhomme » jeudi 3 octobre à quelques classes.

En octobre

Plus tard, en octobre, vendredi 11, de 18 à 22 heures, soirée jeux pour tous ; Biblio café, samedi 12 octobre, à 10 heures. Vendredi 18 octobre, à 20 h 30, une soirée Murder Party, animée par la compagnie Paradoxaes, déjà venue en 2016 : « Qui a tué le professeur Venazuve ? »

Pierre Barreteau

(1) Participation : 6 euros ; places limitées ; inscription obligatoire à la médiathèque. Tél. 05 45 80 70 40.

Un air de campagne électorale au conseil

Mercredi soir, les élus jarnacais ont tenu leur conseil municipal de rentrée. Et malgré un ordre du jour plutôt léger, il était marqué par les prémices de la campagne électorale.

C'est sur un point relativement anodin que le débat a été lancé : la dénomination d'une voie pour un bon acheminement du courrier. Le maire a proposé « route de Chassors », ce qui a fait bondir Catherine Parent, adjointe en charge du cadre de vie : un choix « pas assez historique, banal... ». La proposition n'a pas convaincu l'adjointe de la majorité qui a choisi de monter sa propre liste pour les élections de mars prochain. La proposition a tout de même été actée avec un vote contre et sept abstentions.

Travaux quais de l'Orangerie

Parmi les autres points à l'ordre du jour, les élus ont validé le rapport de la CLECT par rapport au transfert de charges de l'Agglo de Grand Cognac qui est d'un peu plus de 1 million d'euros pour la ville de Jarnac : « On aurait pu mieux négocier, notamment pour les écoles où il y a eu de gros travaux », a cependant concédé Jérôme Royer. Quatre aides



Lors de la séance, l'adjointe de la majorité a affiché son désaccord avec le maire sur un point anodin. PHOTO S.C.

pour le ravalement de façade ont été accordées. Des travaux au cimetière des Grands-Maisons vont être réalisés sur des caveaux avec « un péril imminent » situé en face du caveau Mitterrand.

François Raby a profité de ce conseil pour annoncer l'agenda des prochaines semaines, avec notamment, des travaux qui vont débiter à la fin du mois sur les quais de l'Orangerie : « Des travaux de consolidation pour pouvoir passer l'hiver. » Les passants ont pu constater ces derniers jours l'enlèvement des végétaux.

La ville organise un concert dans le Chai Delamain dans le cadre des Journées du patrimoine ce samedi.

En fin de séance, Jérôme Royer a demandé que l'on recherche dans le registre des délibérations du conseil municipal : « en 2005 ou 2006, sur proposition d'Alain Jouffriault, il y a eu une délibération pour l'interdiction des pesticides en ville. Il serait bien de la retrouver pour voir quelle en est la portée juridique », a-t-il argumenté.

Séverine Caillé